

Procès-Verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale Samedi 16 janvier 2021 de 14h00 à 16h00

En visio conférence

Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDN
et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation.

Diffusion (PV + annexes) : Président de la FFESSM, Directeur Technique National, Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

Pour information (PV sans annexe) : Autres membres du CDN, Président de la Commission Médicale et de Prévention Nationale, Président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques Nationale, Instructeurs Nationaux.

Représentation des régions :

Nouvelle Aquitaine :	Marc DAMESTOY
Bretagne, Pays de la Loire :	Anne CORBE
Centre, Val de Loire :	Christian JOLIVET 2 nd vice-président de la CTN
Corse :	Arnaud ZARAGOZA
Grand Est :	Laurent MARCOUX
Guadeloupe :	Jaco NADAL représenté par Yvon FAUVEL
Ile de France :	Patrick LAMERAT
Occitanie :	Olivier RINGWALD
Martinique :	George ORTOLE représenté Par Anne-Solange DESSERTINE
Nouvelle Calédonie :	Jean-Marc MASSON non représenté
Hauts de France :	François DESPRETS
Normandie :	Adrian DAVID
Polynésie Française :	Pascal LE COINTRE non représenté par Yvon FAUVEL
Sud :	Gregory POIRIER
Auvergne Rhône Alpes :	Anne-Solange DESSERTINE
Ile de La Réunion :	Eric CRAMBES
Bourgogne, Franche Comté :	Jean Marie VINATIER

Sont également présents :

Philippe MARTINOD, 1^{er} vice-président de la CTN

Pascal CHAUVIERE, référent Handisub

Bertrand MARTIN, secrétaire de la CTN

Excusé : Jean-Pierre VIGNOCCHI, délégué du collège IN

Les instructeurs nationaux : Jean-Pierre MONTSÉNY, Jérôme HLADKY, François PAULHAC, Hervé CORDIER, Christian SAVARY, Jean-Louis DINDINAUD, Joel ABISSE, Jean-Paul MARTEAU, Jean-Marc CHAREL

Bernard FABIANI (ancien président de la CTR Occitanie)

La réunion est animée par Eric HEBERT, Président de la CTN.

Mot d'accueil par Eric Hebert, qui regrette que cette olympiade s'achève sans pouvoir réunir la CTN une dernière fois compte tenu du contexte sanitaire.

1/ Approbation du PV de la dernière CTN à l'unanimité.

2/ Point recycleurs (JP Montseny) : un bilan de ce qui a été fait pendant l'olympiade, avec pour bonne nouvelle l'intégration fin 2020 du recycleur Shark. L'ensemble des documents est désormais disponible dans le MFT. Le stage national de moniteur recycleur aura lieu du 8 au 12 septembre 2021 à Annecy. Eric Hébert remercie JP Montseny pour le travail effectué.

3/ Passerelle MF 1 (H. Cordier) : En 2017 une structure française en Thaïlande a demandé si a FFESSM pouvait faire passer des examens MF 1 à des moniteurs issus d'autres certifications. Après 3 ans, avec plusieurs examens, une passerelle avec un examen MF1 a été formalisée avec 2 IN venant de France et 2 MF2. La passerelle a pris 3 semaines, pour 10 candidats travaillant à l'étranger, tous moniteurs certifiés dans des systèmes RSTC. Il s'agit de plongeurs ayant beaucoup d'expérience, avec une vraie volonté d'apprendre. Cette expérimentation mérite d'être étendue. Un cursus est présenté, avec des conditions d'entrée, une organisation obligatoirement CTN. Cette passerelle est normalement réservée aux moniteurs hors CMAS qui ne peuvent accéder au monitorat associé. Des remarques sur le fait que le dossier est présenté sans que les Présidents de CTR n'aient eu le temps de se faire une idée, même si le principe est jugé tout à fait intéressant pour l'ensemble des participants.

Proposition est faite de sursoir, la CTR Réunion va mettre en place une passerelle à titre d'expérience, en suivant le cursus proposé et fera un retour d'expérience. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4/ Point Handisub (P. Chauvière) : Pascal a eu la surprise de recevoir un nouveau document du ministère des sports sur l'accueil des personnes en situation de handicap. Ce document va tout à fait dans le sens de ce qui est mis en place par la FFESSM. Il y aura en février une réunion restreinte avec les spécialistes handisub pour mettre en forme les cursus suivant le nouveau modèle, et faire éventuellement évoluer les cursus d'enseignant.

Des plongeurs posent la question d'obtention de diplômes de plongeurs autonomes et de diplômes avec une reconnaissance internationale. Le dossier sera mis à l'étude pour la prochaine équipe. Eric Hébert remercie Pascal pour le travail effectué pendant cette mandature.

5/ Secourisme (F. Paulhac) : les référentiels ont été présentés en septembre, il s'agit de faire un point sur les retours avant adoption. La situation a fait qu'il n'y a eu que très peu de formations,

donc peu de retours. Notons que la FFESSM a suspendu les formations PSC1, mais les formations Rifap & Antéor peuvent avoir lieu sous réserve du respect des mesures barrières. Faute de retours, report de la décision.

6/ Plongée enfant (J. Hladky) : pour l'essentiel les cursus ont été revus pendant la mandature. Le « monde de l'eau » est en train d'évoluer et il sera sûrement nécessaire de mener une grosse réflexion sur l'accueil des jeunes lors du prochain mandat.

7/ MF 2 (Ph. Martinod) : la préparation des sessions 2021 est en route, les vœux des IN et INs sont clos, il y a une belle participation en perspective. Nous attendons les inscriptions des candidats, qui sont pour l'instant très calmes. Il faut un nom de promotion à proposer au CDN, pour la session 2021. 2 noms ressortent Jacques Buri IN n° 28 ancien délégué du collège, et Richard Pottier IN n° 80, ancien président de la CTN. Les deux noms seront proposés au CDN pour choix.

Philippe Martinod arrête le suivi des MF2, la transition avec la nouvelle équipe se fera lors du MF2 de mai.

8/ Point collège IN (E. Hébert) : JP Vignocchi est excusé, Eric Hébert présente le point sur le collège. 5 stagiaires ont terminé leur cursus ((R. Brar, M. Damestoy, S. Mocoœur, S. Gourdet, A. Vautey), le collège n'ayant pas pu se réunir, les instructeurs en titre ont été informés et pouvaient faire parvenir leurs remarques. Il n'y a pas eu de retour, donc les candidatures seront présentées au CDN.

Au premier janvier 5 instructeurs deviennent IN Experts.

Enfin courant 2020, le collège a vu le décès de Gérard Maricelle.

Concernant les candidatures INs, le CDN n'a pas examiné les demandes des commissions, la CTN demandait 6 postes. Il semble nécessaire de rester sur cette demande, conformément à la politique mise en place depuis le début de la mandature, 5 au titre de la politique établie et un poste supplémentaire suite à l'abandon du cursus par un INs. Cette demande sera envoyée au prochain CDN.

9/ Parcs éoliens : J.L. Blanchard a écrit à Eric Hébert pour que la CTN donne des consignes pour la plongée dans les parcs éoliens. Le cahier de charges est assez clair, avec quelques contraintes : mouillage interdit, pas de mise à l'eau et de plongée à moins de 50m des éoliennes par exemple. Il faudra prendre en compte les règlements locaux. Proposition de répondre au Président de la FFESSM en confirmant la demande pour pratiquer la plongée dans ces parcs, et rédaction d'un document intégrant les contraintes mises en place par les préfets.

10/ Election à la CTN : A ce jour Eric Hébert a été informé de 2 intentions de candidatures, Jean-Paul Marteau et Grégory Poirier. La procédure est rappelée, le scrutin aura lieu entre le 15 et le 20 mars en ligne. L'AG nationale est prévue les 27 & 28 mars, sans AG des commissions, simplement une réunion de travail avec la nouvelle équipe le samedi matin. Le Président sortant présentera son rapport annuel, le bilan de la mandature et présentera son successeur à l'AG des clubs. Jean-Paul Marteau intervient pour dire que le programme de Gregory Poirier est similaire à 99% à ce qu'il souhaitait faire et qu'il retire par conséquent sa candidature. Gregory remercie Jean Paul pour cette décision, et pour la confiance qu'il lui accorde.

Pour conclure Eric Hébert revient sur la mandature, « ça a été un vrai plaisir de travailler avec cette équipe », il remercie le bureau de la CTN, revient sur le fait que les relations avec le CDN n'ont pas toujours été simples. Pour la suite, « la maison sera entre de bonnes mains, le programme et les orientations proposés s'inscrivent dans l'air du temps ». Le contexte politique est incertain mais quelque soit le résultat des élections nationales il ne fait pas de doute que le nouveau CDN et la CTN travailleront en bonne entente. Eric espère une réunion en présentiel le 27 mars à Lyon.
Pour conclure : « **La CTN, c'est une aventure humaine passionnante !** »

Secrétaire de séance
Bertrand MARTIN



Président de la CTN
Eric HEBERT

